

Procès-verbal de la réunion du Comité Technique Spécial de l'Inrap Grand-Est Sud du 24 juin 2015

Membres présents à l'instance

Parité administrative

Titulaires Hans de Klijn, Président du CTS
 Florence Charlane, Secrétaire du CTS

Parité syndicale

Titulaires Éric Michon, CGT Culture

Suppléants Marie Noëlle Pascal, Sud Culture

Membres excusés à l'instance

Parité administrative

Adeline Clerc, Responsable Ressources Humaines

Parité syndicale

Titulaires Ricardo Pontigo, CGT Culture
 Sylvie Cocquerelle, SNAC-FSU
 Sylvie Mouton Venault, CGT Culture
 Anne-Lise Bugnon Labaune, Sud Culture

Suppléants Véronique Brunet Gaston, SNAC-FSU Culture
 Stéphane Alix, CGT Culture (remplace Ricardo Pontigo, CGT Culture
 Nicolas Tisserand, CGT Culture
 Christophe Méloche, CGT Culture

Ordre du jour

Point 1 : Harmonisation des Directions Interrégionales – Déclinaison Grand Est Sud (pour avis).....	3
---	---

La séance est ouverte à 14 heures.

Hans de Klijn (Président du CTS) ouvre la séance et procède à l'appel. Les experts de l'Administration sont excusés.

Le quorum n'est pas nécessaire, car il s'agit de la deuxième convocation.

Éric Michon (CGT Culture) indique qu'il est secrétaire adjoint.

Point 1 : Harmonisation des Directions Interrégionales – Déclinaison Grand Est Sud (pour avis)

Hans de Klijn (Président du CTS) propose de revenir sur les points amendés. Il indique que le CHSCT a émis un avis défavorable à l'unanimité.

Éric Michon (CGT Culture) procède à la lecture d'un préambule commun à CGT Culture et à Sud Culture.

« Nous déplorons que notre demande de report de cette instance ait été refusée par l'Administration. Celle-ci aurait dû se douter que le mercredi après-midi n'était pas le jour idéal pour réunir une instance, alors que la question traitée est d'importance. Nous rappelons que lors de la séance du 9 juin dernier, portant déjà sur l'harmonisation des DIR, les représentants du personnel au CTS avaient accepté de siéger alors que l'Administration ne les avait pas convoqués dans les règles prévues par le décret. L'importance du sujet à traiter et la volonté de préserver le dialogue social avaient motivé cette décision. Nous ne pouvons que déplorer que cet état d'esprit ne soit manifestement pas partagé par l'Administration. De plus, la reconvoque de l'instance suite à un vote négatif à l'unanimité des représentants du personnel dans un délai d'un mois est censée permettre à l'Administration de modifier, même à la marge, son projet. Or nous sommes convoqués aujourd'hui avec la même documentation que celle qui nous a été fournie pour la séance du 9 juin. Il s'agit manifestement d'un passage en force et, dans ces conditions, vous ne pouvez espérer une adhésion du personnel de l'Inrap dans l'éventuelle mise en place de ce projet.

Encore une fois à l'Inrap, les projets viennent d'en haut et les avis de la base sont méprisés. »

Éric Michon (CGT Culture) ajoute que les représentants du personnel auraient pu comprendre que la venue du DRH et de Mme Sophie Lamargue ait motivé le maintien de ce CTS. Mais ce n'est pas le cas alors qu'ils étaient présents au CHSCT.

Par ailleurs, les représentants du personnel écouteront les modifications éventuelles même s'ils n'ont pas reçu de documents dans ce sens, mais le débat de ce jour n'est sans doute que de pure forme.

Hans de Klijn (Président du CTS) répond qu'il a appris seulement en fin de matinée que Benoît Lebeaupin et Sophie Lamargue ne restaient pas toute la journée.

En outre, la documentation n'a effectivement pas changé, car Hans de Klijn (Président du CTS) souhaite travailler avec les personnes concernées sur les spécificités de GES. Des réunions seront mises en place avec les agents concernés. La déclinaison interrégionale fait l'objet d'un point spécifique lors des instances, avec une documentation *ad hoc*.

Les points de désaccord concernent les assistantes opérationnelles, pour lesquelles il convient de trouver une organisation qui leur permette de ne pas se trouver en surcharge de travail, et le poste d'assistant technique en Franche-Comté. Enfin, le poste de RST pose difficulté au niveau national.

Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle le principe selon lequel un AO gère une région complète en termes de programmation et de planification. Chaque région aura un AO référent.

Cette organisation ne changera donc rien pour la Franche-Comté et la Bourgogne. L'agent de Franche-Comté recevra un courrier lui proposant de changer de résidence administrative. Elle pourra décliner cette proposition et rester à Besançon. La question se pose pour l'Alsace, car l'AO sera localisée à la DIR.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) souligne que cela pose problème en termes d'organisation du travail. En pratique, les déplacements seront très compliqués et nécessiteront au moins deux journées consécutives.

Hans de Klijn (Président du CTS) en est conscient. Il souhaite néanmoins que chaque région dispose d'un AO. En outre, la DIR GES connaît un déséquilibre, avec 68 agents opérationnels en Bourgogne contre 35 en Franche-Comté et 40 en Alsace. Jusqu'à la fin de l'année, la saisie des frais ne sera pas modifiée. Une réflexion sera menée avec les deux assistantes pour voir comment lisser la charge entre les trois AO.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) revient sur les charges de travail et les frais, qui seront désormais traités par les AO. Elle souhaite connaître précisément le temps de travail correspondant.

Hans de Klijn (Président du CTS) répond qu'un logiciel est en cours d'élaboration. Actuellement, une personne gère 66 agents et les deux autres en gèrent chacune 35. Il faut travailler sur la répartition avec les agents intéressés. Tout le temps nécessaire sera pris avec les agents et les organisations syndicales pour trouver les meilleures articulations. Le problème est identique avec l'AT de Franche-Comté qui est basé à Dijon. Il sera présent à Besançon au moins trois jours par semaine.

Par ailleurs, le pôle technique de la DIR, qui correspond à l'articulation entre les AT et le CSP, doit perdurer. L'AT qui possède sa résidence administrative à Strasbourg posera aussi problème.

Éric Michon (CGT Culture) observe qu'il est logique que l'AT soit à Strasbourg

Hans de Klijn (Président du CTS) est d'accord.

En dehors de ces points, le schéma actuel ne changera guère. L'organisation fonctionnelle de la DIR pourra être légèrement modifiée. Le changement majeur concerne les AT, qui auront un nouveau supérieur hiérarchique, les GMC, qui reprennent les DICT, et les RST, qui deviennent responsables de centre avec un aspect fonctionnel et une charge de travail supplémentaire.

Éric Michon (CGT Culture) aurait souhaité interroger la DRH sur cette dernière question, car l'harmonisation laisse une marge de manœuvre importante dans chaque interrégion.

Hans de Klijn (Président du CTS) explique que la marge de manœuvre est limitée par le décalage des deux postes d'AO avec l'organisation cible.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) pense que ce projet fait beaucoup de bruit pour rien, car il produira finalement peu de changements. Elle se félicite du rapprochement des AT et des AST, et demande les motifs de la mise en place du poste de secrétaire général.

Éric Michon (CGT Culture) indique que ce poste correspond à une fonction précise dans la fonction publique.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) évoque le parallèle avec la fonction publique et s'interroge sur les motivations réelles de l'harmonisation.

Éric Michon (CGT Culture) se demande si l'objectif serait de s'aligner sur l'Administration *stricto sensu* alors que l'Inrap a une vocation scientifique et opérationnelle.

Hans de Klijn (Président du CTS) constate la mise en place d'une structure administrative. Toutefois, certains rattachements posent problème dans le schéma actuel. L'harmonisation permet de clarifier un certain nombre de positions et de rôles. Il existe en outre des différences importantes entre les DIR sur les tâches réalisées pour un poste donné.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) considère que cette situation provient de l'absence de fiches de postes.

Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle qu'il a fallu créer de toutes pièces une direction interrégionale. Il suggère d'identifier les éléments positifs à conserver et de déterminer les meilleures modalités d'articulation avec l'organisation cible. Les modifications seront sans doute moins nombreuses que prévu. Il convient de rassurer les agents qui craignent une lourdeur administrative supplémentaire.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) partage cette crainte.

Éric Michon (CGT Culture) pense que si les DIR elles-mêmes ne subissent pas cette volonté d'organisation qui descend du national. L'AO devrait rester dans les centres, au plus près de l'opérationnel, mais l'organigramme fonctionnel est modifié. Les personnels sont cependant maintenus dans leur lieu de travail actuel. Il aurait été préférable de partir de la base et de ce qui existe déjà pour améliorer le système, au lieu de partir du sommet pour bâtir un système commun qui ne le sera pas au final.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) évoque les différences géographiques.

Éric Michon (CGT Culture) aurait souhaité que le budget du projet d'Etablissement soit utilisé pour faire réfléchir les agents sur l'environnement administratif nécessaire aux opérations. Il estime que la finalité du métier échappe à la direction parisienne et regrette de ne pouvoir le dire au DRH. Les représentants du personnel prennent acte de la volonté d'Hans de Klijn de prendre tout le temps nécessaire. Ils seront particulièrement vigilants sur l'avancement des travaux et les organigrammes opérationnels établis au fur et à mesure de la mise en place du projet.

Hans de Klijn (Président du CTS) confirme que le calendrier laissera le temps nécessaire pour mettre en place une organisation de qualité.

Éric Michon (CGT Culture) demande si des dates sont déjà déterminées

Hans de Klijn (Président du CTS) répond par la négative, car il fallait attendre cette réunion. Le processus débutera en septembre en expliquant le projet dans les centres. En parallèle, des entretiens seront menés avec les assistants opérationnels et les AT. L'ensemble fera l'objet d'un suivi en CHSCT et en CTS. La création des deux postes (AT et AO) sera demandée très rapidement. La direction interrégionale ainsi que les centres de Strasbourg et de Besançon devront être réorganisés physiquement, ce qui nécessite une réflexion. Dès que les deux postes seront pourvus, en septembre ou octobre, le dispositif sera complet. Il sera suivi en instance avec, si nécessaire, des réunions extraordinaires pour le présenter. Il sera également présenté dans les centres.

Éric Michon (CGT Culture) demande si deux réunions auront lieu dans les centres.

Hans de Klijn (Président du CTS) le confirme. Le projet sera présenté dans sa version initiale puis sous sa forme définitive à la suite du passage en instance. Enfin, un point d'étape sera établi sur le projet au premier semestre 2016.

Éric Michon (CGT Culture) observe que si les postes sont créés en octobre, il faut déjà commencer à travailler.

Hans de Klijn (Président du CTS) le confirme. Les questions concernent l'organisation, la façon de gérer et d'harmoniser les tâches, compte tenu du surcroît de travail, tout en assurant une continuité de service. Il convient par ailleurs qu'un AT puisse en remplacer un autre en cas de problème. De plus, l'administratrice adjointe n'est pas encore présente.

Ces propositions devront être validées en CODIR et en instances. Les premiers éléments concrets apparaîtront au cours du premier trimestre 2016. Enfin, la loi NOTRe pourrait aussi avoir une incidence sur la future organisation. Quoi qu'il en soit, il convient avant tout de rencontrer et écouter les agents concernés

Hans de Klijn (Président du CTS) ajoute que Notilus est en cours de paramétrage. Il devrait être mis en place le 1^{er} janvier. Il entend l'inquiétude des agents opérationnels, qu'il ira rencontrer dans les centres pour leur expliquer les avantages du projet.

Éric Michon (CGT Culture) indique que le poste de RST posera de gros problèmes, car il monte en puissance et connaît des changements significatifs.

Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle que c'est une problématique nationale. Une réflexion sur le poste est en cours pour savoir s'il est adéquat et si tous les AST veulent ou peuvent devenir RST.

Éric Michon (CGT Culture) ajoute que ce poste posera des problèmes dans certains endroits où les AST sont déjà en difficulté. Cette situation est dangereuse.

Hans de Klijn (Président du CTS) pense que ce débat doit avoir lieu avec les agents concernés, la DST et la Direction. Le côté positif de ce projet est que la DIR récupère deux postes. Certains aspects peuvent être améliorés, mais beaucoup de choses fonctionnent. La vision des archéologues est importante.

Éric Michon (CGT Culture) ajoute que le poste de directeur va également changer.

Hans de Klijn (Président du CTS) pense qu'il sera déchargé d'un certain nombre de tâches grâce au secrétariat général. Il s'agira plutôt d'un poste d'arbitrage. Le défi consiste à mettre en place ce projet sans détruire ce qui existe et ce qui fonctionne. Il faudra réfléchir sur les points difficiles pour savoir comment fonctionner dans la perspective de 2016 qui risque de connaître une très forte activité.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) ajoute que les deux postes supplémentaires sont une très bonne chose, mais il faut des chantiers supplémentaires.

Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle qu'en fin d'AREP 3, 19 postes auront été créés, ce qui témoigne de prévisions d'activité satisfaisantes. Cette croissance des effectifs impactera directement la gestion du personnel. L'effectif de la DIR GES deviendra équivalent à celui de Rhône-Alpes.

Éric Michon (CGT Culture) considère que certains éléments du projet méritaient d'être améliorés. Il existe en revanche deux points de difficulté majeure (AO et RST), qui provoqueront des frottements et risquent de polluer le projet. L'Etablissement risque de perdre une occasion de transformer et améliorer son organisation. Le positionnement hiérarchique de l'AO sous la secrétaire générale est une erreur.

Hans de Klijn (Président du CTS) indique qu'il existe 31 assistants opérationnels dont 6 travaillent à l'extérieur.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) le confirme et ajoute que le choix correspond au cadre de travail actuel des 25 AO concernés. L'harmonisation est quelque peu vidée de sa substance, car les pratiques majoritaires sont reprises au détriment de la fluidité. Il aurait été plus logique que l'AO soit reliée au RST, car ils travailleront ensemble.

Hans de Klijn (Président du CTS) rappelle que rien n'est gravé dans le marbre. Des points d'étape permettront d'évaluer le fonctionnement. Les écueils concernent les postes en Franche-Comté et sur les nouveaux outils. Il faudra savoir placer les bonnes personnes aux bons endroits et conserver la connaissance des agents de la part des AO. Le projet devra être mis en place en tenant compte de tous les paramètres, en premier lieu du métier. La Direction prendra le temps nécessaire et s'efforcera d'obtenir l'adhésion de tous.

Éric Michon (CGT Culture) demande si les points d'étapes seront présentés en CTS et en CHSCT.

Hans de Klijn (Président du CTS) propose d'inscrire cette thématique en points à suivre à chaque séance. Une fois que le dispositif sera finalisé, l'harmonisation sera présentée dans sa déclinaison en GES.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) demande quand revient l'administrateur.

Hans de Klijn (Président du CTS) répond qu'elle revient au mois de novembre. Il ne l'attendra pas, mais ils devront travailler ensemble sur les procédures internes à la Direction. L'activité devrait également monter en puissance dès le mois d'octobre. Le dispositif de programmation fonctionne bien. Il serait opportun de ne pas tout bouleverser en période de hausse d'activité.

Marie-Noëlle Pascal (Sud Culture) ajoute que le nouvel AO ne sera pas opérationnel immédiatement.

Hans de Klijn (Président du CTS) répond que la formation est prévue pour les modifications de poste. Cependant, le référentiel métier n'est toujours pas voté. Il souligne à nouveau la situation particulière de la DIR, avec deux postes dont la résidence administrative est située ailleurs, et la réflexion avec les AO en poste pour trouver la meilleure façon de travailler à trois. En outre, il convient de continuer à assurer le quotidien et de faire face à la forte augmentation probable de l'activité.

Éric Michon (CGT Culture) souhaite des réunions de service fréquentes et régulières.

Hans de Klijn (Président du CTS) indique que les réunions débuteront début septembre. Il doit également préparer le budget. Il espère une ouverture de poste début juillet pour pouvoir démarrer dès la mi-septembre.

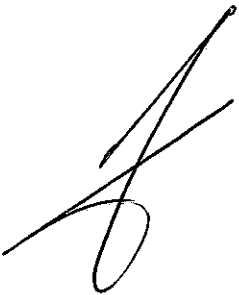
La séance est levée à 15 heures.

Le Président

Le Secrétaire adjoint

Hans de Klijn

Eric Michon

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'H' shape with a loop at the bottom.A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'M' followed by a horizontal line.